



MD.

BEGLES, le 21 avril 2010

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2010

Étaient présents : M. MAMERE, Mme BOUDINEAU, MM. JOANDET, RAYNAUD, PEREZ, SURLEVE-BAZEILLE, Mme BUISSON, MM. DUBOST, DANE, MERCIER, Mme ROUSSELI, M. VIVANT, Mme CABRERA, M. LABARTHE, Mmes LE GUEN, BENJELLOUN-TOUIMI, M. KAMAYENWODE, Mme HEGOBURU, M. LABADIE, Mmes CAMI, ABRIBAT, M. ROSSIGNOL, Mmes HAMMI, CABEZA, M. PARIS, Mme TEXIER, MM. NDIAYE, DENOYELLE, BEER DEMANDER, Mme MARTIN.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme FORET-POUGNET à M. JOANDET
Mme FEDOU à M. SURLEVE-BAZEILLE
Mme LUCBERNET à M. MERCIER
M. BEZIADE à M. ROSSIGNOL
Mme GARNET à M. DANE

Absent : /

Secrétaire de la séance : M. ROSSIGNOL

1. **PRESENTATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES D'AQUITAINE POUR LA S.A.E.M.C.I.B.**
Le Conseil Municipal examine et commente le rapport d'observations définitives concernant la gestion de la S.A.E.M.C.I.B., de 2001 jusqu'à la période la plus récente, transmis par la Chambre Régionale des Comptes.
2. **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009**
Le Compte Administratif 2009 est **ADOPTÉ A LA MAJORITE - 27 VOIX POUR – 5 CONTRE – 2 ABSTENTIONS**
Vote des comptes annexes :
 - TRANSPORTS : 27 VOIX POUR – 7 ABSTENTIONS
 - POMPES FUNEBRES : 27 VOIX POUR – 7 ABSTENTIONS
 - PORT : 27 VOIX POUR – 7 ABSTENTIONS
 - E.C.M.M. : 27 VOIX POUR – 7 ABSTENTIONS
3. **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2009**
Après avoir approuvé le Compte Administratif 2009, le Conseil décide de la répartition du résultat de la Section de Fonctionnement du Budget de la Ville.
ADOPTÉE A LA MAJORITE – 28 VOIX POUR – 5 VOIX CONTRE – 2 ABSTENTIONS
4. **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES AU TITRE DE L'EXERCICE 2009**
Le Conseil décide de la répartition du résultat de la Section de Fonctionnement pour le budget annexe des Pompes Funèbres.
ADOPTÉE A LA MAJORITE – 28 VOIX POUR – 5 VOIX CONTRE – 2 ABSTENTIONS
5. **OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES RELATIVES À L'ARTICLE 11 DE LA LOI 95-127 DU 8 FÉVRIER 1995**
L'action en matière d'acquisitions et de cessions menées par la Ville ainsi que par les Conseils d'Administration de la S.A.E.M.C.I.B. au cours de l'année 2009 est approuvée.
ADOPTÉE A LA MAJORITE – 28 VOIX POUR – 5 VOIX CONTRE – 2 ABSTENTIONS

6. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2009

Le Compte de Gestion de Monsieur le Percepteur pour l'exercice 2009 corroborant le Compte Administratif est
ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

7. FIXATION DU TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES POUR 2010

Le Conseil fixe les taux des trois taxes communales, comme suit :

| | |
|--------------------------------|---------|
| - TAXE D'HABITATION | 24,27 % |
| - TAXE SUR LE FONCIER BATI | 32,91 % |
| - TAXE SUR LE FONCIER NON BATI | 80,18 % |

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

8. VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2010 ET DE SES BUDGETS ANNEXES :

Le Budget 2010 examiné chapitre par chapitre est adopté de la façon suivante :

| <u>Section Fonctionnement</u> | <u>Section Investissement</u> |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Pour : 28 | Pour : 28 |
| Contre : 5 | Contre : 5 |
| Abstentions : 2 | Abstentions : 2 |

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

REGIE DES TRANSPORTS

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 28 VOIX POUR – 7 ABSTENTIONS

REGIE DES POMPES FUNEBRES

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 28 VOIX POUR – 7 ABSTENTIONS

REGIE DU PORT

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ – 28 VOIX POUR – 7 ABSTENTIONS

9. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2010

Le Conseil approuve l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2010.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ – 33 VOIX POUR – 2 ABSTENTIONS

Pour l'attribution de la subvention au RESEAU SANTE SOLIDARITE, M. RAYNAUD ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention à la MISSION LOCALE, M. le Maire et Mme BUISSON ne participent pas au vote
Pour l'attribution de la subvention à A.D.E.L.E., M. le Maire et Mme FEDOU ne participent pas au vote
Pour l'attribution de la subvention au CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS, M. JOANDET ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention au C.A.B.B.G. - Section Amateur, M. JOANDET ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention au CAB HAND-BALL, M. RAYNAUD ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention à la CAISSE DES ECOLES, M. le MAIRE ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention au CENTRE SOCIAL ET CULTUREL, M. JOANDET ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention à l'AMICALE LAIQUE, M. BEZIADE ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention au C.G.O.S. M. le MAIRE ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention à REMUE-MENINGES, M. DUBOST ne participe pas au vote
Pour l'attribution de la subvention au C.C.A.S., M. PEREZ ne participe pas au vote

10. AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE AVANCE DE TRESORERIE D'UN MONTANT DE 3.000.000 EUROS A LA S.A.E.M.C.I.B. DANS LE CADRE DE LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT POUR LA RESTRUCTURATION DE LA CITE YVES FARGE

Il est décidé le versement à la SAEMCIB d'une avance de trésorerie de trois millions d'euros remboursable avant le 31 décembre 2010, afin de poursuivre l'engagement des chantiers de logements prévus dans le cadre l'Opération de Rénovation Urbaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

11. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Le Conseil donne son accord à la création, à compter du 1^{er} mai 2010, des emplois suivants :

- **Filière administrative**
 - 1 emploi de Rédacteur Chef
- **Filière animation**
 - 1 emploi d'Animateur Principal
 - 1 emploi d'Adjoint d'Animation de 1^{ère} classe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

12. MODIFICATION DE LA REMUNERATION DE L'EMPLOI DE CONTROLEUR DE GESTION

En raison du niveau de compétences et de responsabilités attaché à cet emploi, il est décidé de fixer sa rémunération par référence à l'indice brut 801, assortie du régime indemnitaire attribué aux attachés chefs de service ainsi que de la prime annuelle accordée aux agents municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

13. REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE SUR LE SITE DE LA PLAINE DES SPORTS

Monsieur le Maire est autorisé à lancer une consultation en procédure adaptée pour les travaux de réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique et à signer les marchés avec les entreprises retenues à l'issue de cette consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

14. REDUCTION DE L'ASSIETTE D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE DANS LE CADRE DE LA VENTE D'UNE PARCELLE A LA C.U.B. DANS LE CADRE DU TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE

Afin de permettre la cession à la C.U.B. de cette parcelle, d'une surface de 4 m², sise rue Ambroise Croizat, il est décidé d'autoriser la réduction de l'emprise foncière et la résiliation partielle du bail emphytéotique conclu entre la Ville et la S.A.E.M.C.I.B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

15. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE LANCEMENT D'UNE ETUDE-DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION DE GEOTHERMIE

Il est décidé de solliciter l'intervention des différents organismes financeurs intervenant en matière de géothermie, au premier rang desquels l'ADEME, l'Agence Locale de l'Energie, le FEDER, sans que cette liste soit limitative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

16. TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARC LACOSTE – LANCEMENT D'UN MARCHE DE TRAVAUX EN PROCEDURE ADAPTEE SUPERIEUR AU SEUIL DE 193.000 EUROS H.T.

Monsieur le Maire est autorisé à lancer une consultation pour un marché passé en procédure adaptée et à signer le marché de travaux pour la réalisation d'un parc comprenant une aire de jeux, des cheminements piétons et des gradins bois, une surface enherbée et arborée, pour un montant estimé de 284.646 € TTC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

17. TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DECHARGE D'HOURLCADE – MARCHE EN PROCEDURE ADAPTEE SUPERIEUR A 193.000 EUROS H.T.

Il est décidé de passer un marché pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge d'Hourcade avec l'entreprise retenue à l'issue de la consultation. Le montant des travaux est estimé à 350.000 Euros H.T.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

18. CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION FINANCIERE AVEC L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHESION SOCIALE ET L'EGALITE DES CHANCES POUR L'ANNEE 2010

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer avec l'Acsé la convention financière pour l'année 2010, pour un montant de 119.445 €, pour les actions menées dans les domaines suivants :

1. Education et accès aux savoirs de base
2. Emploi et développement économique
3. Santé et accès aux soins
4. Culture et expression artistique
5. Lien social, citoyenneté et participation à la vie publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

19. CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE – REVERSEMENT AUX ASSOCIATIONS DES SUBVENTIONS ALLOUEES POUR L'ANNEE 2010

Le Conseil vote la répartition de la subvention 2010 de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (l'ACSE), pour les actions menées en faveur des habitants des quartiers et autorise le reversement aux associations menant des actions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Bègles de la manière suivante : 80 % dès le vote du Budget de la Ville et le solde au cours du 3^{ème} trimestre 2010, sur présentation d'un bilan intermédiaire de l'action financée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

20. SUBVENTION DU FONDS DE SOLIDARITE DE L'UNION EUROPEENNE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'INDEMNISATION DES DEGATS CAUSES PAR LA TEMPETE KLAUS DES 24 ET 25 JANVIER 2009

Dans le cadre de l'instruction du dossier, le Conseil approuve la demande de subvention de 100 % du montant des réparations éligibles. Cette subvention concerne le nettoyage immédiat des zones sinistrées, y compris les zones naturelles et également la prise en charge de la part non remboursée des biens assurés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

21. PROPOSITION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SUD-EST DE FACILITER LE CHEMINEMENT ENTRE LES MAISONS DE RETRAITE MANON CORMIER ET BON SECOURS

La proposition du Conseil d'Arrondissement Sud-Est est validée afin de l'autoriser à engager des travaux sur le cheminement entre les deux maisons de retraite et de faciliter, ainsi, les échanges entre les résidents. Le montant nécessaire au financement de ce projet s'élève à 6.677,27 €.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

22. ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE PRESENTEE PAR LA SOCIETE FRUIDOR EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE SUR LA COMMUNE DE BORDEAUX

Le Conseil émet un avis favorable à la demande de la Société FRUIDOR d'exploiter une mûrserie de bananes au Marché d'Intérêt National de Brienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 35 VOIX POUR

23. RAPPORT ANNUEL – COMPLEXE TECHNIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ASTRIA

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

DESTINATAIRES :

M. le MAIRE - Groupe ALLEZ BEGLES

Mmes ANCELE - BRETHES - LAGUEYTE - MM. MEYER – BOURBOIN - PERCHERON – GIPOULOU - CHUCHE

Mmes DAURIAC - LAPORTE – M. CARQUIL

MM. GRIPPON - PELOTON – Mme EYHERAMONO

Mmes MITOU - MERLE – MESSER - LE SCOUL – LUCBERT - MOURET – BARTHELEMY – MALBRET - MM. SANCHEZ – MADET – THOUREL - FREYNET

MM. RODRIGO - NEMERY - Mmes TROPHY – DARMANIN - IBOS

Mmes BALEIX-MATHE - MAISON – GRANET-MONLLOR - M. MANGANE

MM. CABIROL – DEL ARCO AGUIRRE – Mme BUISSON

Syndicats C.G.T. – F.O. – C.F.D.T.

A. LASSANSAA (SAEMCIB) – C. JOANDET (ADELE)

C. MERLETTE – M.H. TORRELL – P. RIGEADE - Affichage.